

**Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
(IFEF)**

Dakar, le 1^{er} septembre 2025

**Termes de référence pour la sélection d'un(e) consultant(e) pour l'état des lieux
du déploiement d'IFADEM en République du Congo**

**Date limite d'envoi des soumissions :
25 septembre 2025**

Contact : ifef_consultation@francophonie.org

TABLE DES MATIERES

1. Présentation du commanditaire	Erreur ! Signet non défini.
2. Contexte	Erreur ! Signet non défini.
3. Justification	4
4. Mission du consultant	5
5. Résultats attendus et livrables	6
6. Profil recherché	6
7. Modalités de candidature	7

Termes de référence

Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'étude de faisabilité du déploiement d'IFADEM en République du Congo

1. Présentation du commanditaire

L'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) est un organe spécialisé de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui appuie ses Etats membres sur le domaine important de l'éducation et de la formation. Basé à Dakar (Sénégal), depuis 2017, l'IFEF a pour mission de transformer les systèmes éducatifs en renforçant les capacités nationales, en soutenant l'innovation et en promouvant un enseignement-apprentissage équitable, plurilingue et inclusif, afin de garantir une éducation et une formation de qualité à toutes et à tous.

Ensemble avec les Etats, nous construisons des solutions éducatives innovantes, pérennes et adaptées au contexte local et aux évolutions sociétales et technologiques.

Plus particulièrement, nous :

- professionnalisons les métiers de l'enseignement¹
- intégrons les langues nationales dans les systèmes éducatifs²
- agissons sur l'insertion professionnelle par la formation et le déploiement d'outils appropriés
- valorisons la production et le partage de connaissances³
- priorisons l'éducation des filles et l'égalité femme-homme⁴

Pour plus d'information : www.ifef.francophonie.org

2. Contexte

Lancée en 2006, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maitres (IFADEM) incarne l'engagement de la Francophonie à contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, notamment pour les filles, par le renforcement des compétences professionnelles des enseignant(e)s de l'éducation de base et des personnels de supervision, prioritairement en milieu rural.

IFADEM a comme objectif global de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation par le renforcement des compétences professionnelles des enseignant(e)s, par l'utilisation de modalités de formation à distance afin d'avoir un impact efficient, sans que les enseignant(e)s ne quittent leur poste et n'abandonnent leurs élèves dont ils ont la charge pédagogique.

¹ Projet IFADEM (Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres)

² Projet ELAN (Ecole et langues nationales)

³ Centre KIX Afrique 21 (Partage de connaissances et d'innovations)

⁴ Initiative RELIEFH (Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes)

IFADEM vise à :

- Renforcer les compétences professionnelles des instituteur(trice)s avec ou sans formation initiale ;
- Améliorer des méthodes d'enseignement (en/du français dans le respect des langues nationales, des sciences, de la citoyenneté, etc.) à la faveur de pratiques innovantes et de nouveaux outils didactiques ;
- Venir en appui aux acteurs nationaux impliqués dans la définition des stratégies nationales de formation continue des enseignants du primaire.

IFADEM est co-piloté par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à travers l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF). Elle est coconstruite avec le ministère en charge de l'Éducation de chaque pays concerné par l'initiative. Elle place son action dans le cadre du quatrième objectif de développement durable (ODD 4).

Les trois (3) axes d'intervention du projet sont :

- Axe 1 : renforcement des capacités des institutions et des personnels chargés de la formation continue des enseignant(e)s ;
- Axe 2 : renforcement des capacités des enseignant(e)s chargé(e)s de l'enseignement du et en français, surtout en zones rurales ;
- Axe 3 : amélioration des méthodes d'enseignement et diffusion des innovations techno-pédagogique.

Le programme IFADEM concerne actuellement 17 pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et le Togo.

Pour chaque pays, IFADEM déploie un dispositif hybride, un dispositif en ligne et un dispositif ouvert.

3. Justification

La défaillance des systèmes d'état civil est partagée, à des degrés divers, par la totalité des pays francophones d'Afrique subsaharienne. Les personnes sans identité juridique se voient ainsi privées de leurs droits économiques, sociaux, civils et politiques (santé, éducation, protection sociale, succession, vote, etc.).

L'IFEFF-OIF se propose de contribuer à l'amélioration des systèmes d'enregistrement des naissances par le biais des écoles, véritables hubs communautaires, en vue d'élargir l'accès à l'identité juridique, et donc aux droits humains. La communauté éducative est formée pour relayer les services d'état civil, améliorant par la même occasion le taux de scolarisation dans leur zone d'intervention – l'accès au cycle secondaire étant conditionné à la détention d'un acte de naissance. L'objectif est de faire des enseignant(e)s, directeurs(trices), chef(fe)s religieux ou communautaires sensibilisés non-seulement des points focaux en matière d'état civil, mais plus largement des ambassadeurs de la cause et des formateur(trice)s auprès de leurs collègues et des familles s'appuyant sur le concept de projet d'école contractualisé

(PEC). Ces PEC sont mis en œuvre par IFADEM dans des pays comme les Comores, le Tchad ou encore la Guinée sur des thèmes contextualisés.

En vue de contribuer à l'amélioration des systèmes d'enregistrement des naissances et par la même occasion l'accès et la qualité de l'éducation au Congo, le Comité de Coordination International d'IFADEM recrute un Consultant pour la conduite d'une étude de faisabilité en vue du déploiement d'un dispositif pour le renforcement des compétences professionnelles des enseignants et de leurs encadrants dont des directeur(trice)s d'école et des chefs d'établissement.

4. Missions attendues

L'expert(e) sénior aura pour mission de conduire d'une étude de faisabilité pour le déploiement d'un dispositif IFADEM au Congo en vue proposer une stratégie en vue du déploiement d'un dispositif pour le renforcement des compétences professionnelles des enseignants et de leurs encadrants dont des directeur(trice)s d'école et des chefs d'établissement. Ses responsabilités couvrent l'analyse de la situation existante, l'identification des besoins de renforcement des compétences professionnelles du personnel de l'éducation notamment des directeurs d'école et chefs d'établissement ainsi que les conséquences de l'absence d'enregistrement des naissances sur l'accès à l'éducation, notamment l'inscription scolaire, l'obtention de certificats et les risques d'abandon.

Ses missions s'articulent autour des axes suivants :

- rédiger un document sur la méthodologie de la mission comprenant entre autres une note de compréhension des TDR de la mission, le procès-verbal de la réunion de cadrage, la planification de la mission et la méthodologie validée par le Comité de Coordination d'IFADEM et du Ministère en charge de l'éducation nationale ;
- établir un état des lieux de l'accès au numérique et de son usage en milieu scolaire dans les zones rurales, urbaines et péri-urbaines à portée nationale ;
- faire le point des outils numériques éducatifs/platformes de formation nationale existants et opérationnels ainsi que leur utilisation au niveau national, des parcours de formation initiale ou continue des enseignant(e)s et des directeurs (trices) d'écoles,
- analyser les forces et les faiblesses de la formation initiale des enseignant(e)s, des directeurs (trices) d'écoles et des chefs d'établissement au regard des textes législatifs en vigueur, de leurs rôles et responsabilités en termes de gestion administrative et financière, d'accompagnement pédagogique et de développement des partenariats avec la communauté. **Un accent particulier sera mis sur la gestion des dossiers administratifs des élèves ne disposant pas de document d'état civil ;**
- analyser les conséquences de l'absence d'enregistrement des naissances sur l'accès à l'éducation, notamment en ce qui concerne l'inscription scolaire, l'obtention de certificats et les risques d'abandon ;
- réaliser une cartographie des projets et des partenaires agissant dans le domaine de la formation des personnels de l'éducation et autres structures administratives intervenant dans la promotion d'un égal accès et maintien des élèves dans le système éducatif ;
- étudier la faisabilité du déploiement du dispositif IFADEM 100% au Congo (infrastructures, ressources humaines, contenues pédagogiques) ;

- définir des spécifications techniques et opérationnelles pour le déploiement d'un dispositif 100 % en ligne destiné au renforcement des compétences professionnelles du personnel de l'éducation ;
- rédiger le rapport final de l'étude, l'ensemble des livrables ainsi que les synthèses et les présentations pour la restitution de l'étude aux autorités du ministère en charge de l'éducation nationale du Congo.

5. Résultats attendus et livrables

En cohérence avec les tâches de la mission, les principaux résultats à atteindre sont :

- Le document méthodologique de la mission est validé par l'ensemble des parties prenantes ;
- Les besoins en renforcement de compétences professionnelles des enseignants et de leurs encadreurs de proximité (directeur d'école/chef d'établissement, encadreurs pédagogiques, etc.) en mettant l'accent sur la gestion des dossiers administratifs des élèves ne disposant pas de document d'état civil sont répertoriés ;
- Un état des lieux de l'accès au numérique, de son usage, et des outils numériques éducatifs/platformes de formation existants est réalisé ;
- Une cartographie des projets et des partenaires agissant dans le domaine de formation des enseignants et des chefs d'établissement est établie ;
- Un état des lieux de la formation initiale et continue des directeurs d'école et des chefs d'établissement et autres structures impliquées dans la promotion d'un égal accès à l'éducation est réalisé ;
- L'étude de faisabilité du déploiement du dispositif IFADEM 100% en ligne est conduite ;
- Des recommandations pour une stratégie de déploiement assortie d'un plan d'action sont élaborées.

6. Profil recherché

L'expert(e) sénior devra disposer des compétences suivantes:

- expérience avérée en ingénierie de la formation ;
- expérience en numérique éducatif ;
- expérience dans l'évaluation des dispositifs de formation continue du personnel de l'éducation (enseignant(e)s, directeurs /chefs d'établissement, encadreurs pédagogiques, etc.)
- capacité à piloter des projets d'envergure impliquant plusieurs acteurs, pays et plateformes technologiques, avec une attention particulière à la gestion des délais et des ressources ;
- compréhension du contexte, des réalités techniques et pédagogiques dans les pays partenaires d'IFADEM, notamment les défis liés à la connectivité et à l'infrastructure numérique ;
- connaissance de base des systèmes d'enregistrement de l'état civil et de leur impact sur le taux de scolarisation des élèves serait un atout.

7. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures (CV et proposition technique et financière) seront entièrement rédigés en français et doivent être envoyées par courriel avant le **30 août 2025 à 18h au plus tard** à l'adresse suivante : ifef_consultation@francophonie.org avec copie à l'adresse ifadem@francophonie.org.

Le mail devra avoir pour objet : « **IFEF/2024/Expert/IFADEM_EtatDesLieuxCongo** ».

Un contrat d'expert sera conclu entre l'IFEF et l'expert(e) sélectionné(e). La prestation de l'expert(e) est estimée à 20-25 H/J établis sur une période d'un mois à compter de la date de signature du contrat.

Le paiement s'effectuera en trois (03) tranches sur présentation de factures, de la manière suivante :

- La première tranche correspond à 40% du montant total du contrat, à la signature du contrat ;
- La deuxième tranche correspond à 40% du montant total du contrat, à la remise du rapport intermédiaire ;
- La troisième et dernière tranche correspondant à 20% du montant total du contrat à la remise du rapport final.

Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF)

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Pour des informations complémentaires sur les missions, les projets et les actions de l'IFEF, rendez-vous sur notre site internet :

www.ifef.francophonie.org